

PRESENTATION

Le Hall de Technologie fait partie intégrante de la **SIVAU** (Structure Interne de Valorisation des Activités Universitaires) de notre établissement. Le Hall de Technologie a pour mission :

- Assurer l'appui technique aux facultés et/ou instituts dans l'organisation et le déroulement des travaux dirigés et des travaux pratiques en sciences technologiques.
- Assurer la maintenance des équipements nécessaires au déroulement des travaux pratiques et dirigés.



INTRODUCTION

Le Hall de Technologie a été créé, suite à la réunion du 08 mars 2016, PV n°221, visant à l'application stricte de l'organigramme de l'université UFAS 1. Selon le décret interministériel du 24/08/2004.

POINT DE SITUATION

- Le travail déjà réalisé :

- Choix du local destiné à abriter cette entité.
- Un cahier des charges qui présente le mode de fonctionnement et les moyens nécessaires pour le Hall de technologie a été validé par Monsieur le RECTEUR.
- Liste du matériel pédagogique des différentes facultés et instituts spécifiant (état, nature et lieu).
- État exhaustif des équipements défectueux ou à réparer est en cours.

Il reste à faire :

- Travaux d'aménagements nécessaires.
- Equipement de ce local.
- Affectation du personnel à cette structure.
- Collecte d'autres informations comme :
 - Documentation technique des équipements
 - Travaux pratiques en cours
 - Projets réalisés ou en cours etc...

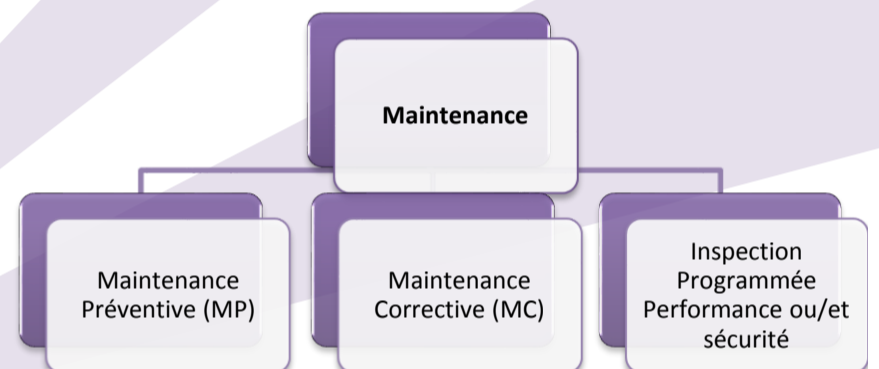
CONCLUSION

Le Hall de Technologie de l'université Ferhat Abbas Sétif 1, doit répondre aux missions assignées par l'article de loi tout en donnant à ses missions des aspects qui répondent aux spécificités de notre université. C'est à dire les spécialités qui y sont enseignées. Les besoins immédiats en termes de maintenance, mais aussi les perspectives de développement de cette entité. Il est un des maillons de la **SIVAU**, qui a pour but :

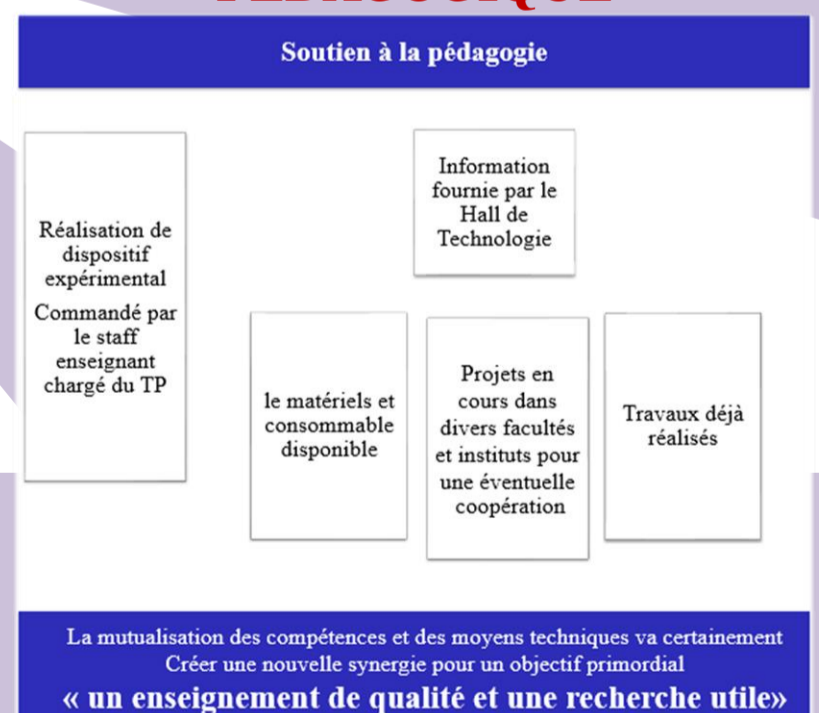
L'ouverture de l'Etablissement d'Enseignement Supérieur et de Recherche Scientifique, et Sur l'Environnement Socio-Economique

MISSIONS DU HALL TECHNOLOGIQUES

- La maintenance corrective (MC) : Restaurer le fonctionnement d'un dispositif défaillant pour permettre sa remise en service.
- La maintenance préventive (MP) : vise à prolonger la durée de vie de chaque équipement et à réduire les taux de défaillance.
- Étalonnage : Procéder à des ajustements pour garantir la précision par rapport à des normes reconnues.
- Inspection de sécurité : Ces inspections visent à garantir que le dispositif ou l'équipement ne présente pas de risque pour l'utilisateur et son environnement. Elle obéit généralement à des exigences réglementaires



MISSION DE SOUTIEN PEDAGOGIQUE



Responsable du Hall Technologique UFAS1

M.KHABET SAID

khabetsa@univ-setif.dz